



Collectif
National
des
Céramistes

**ASSEMBLEE GENERALE
COLLECTIF NATIONAL DES CERAMSITES
Lunas (34) – 6 et 7 novembre 2018
COMPTE RENDU**

Convoqués :

Conseil d'administration : ANQUETIL David – BETON Corinne - BOISJOLY Nicolas – CAVIN Alain – CAUSSAT Denis – CLAQUIN Agathe – COUPRIE Sylvie – CRESTOU Nicole – CZERWIEC Jacques – DIETZ Bénédicte – DE SEVE DAVY Padou – FEZZOLI Sylvain – GEOFFROY Pascal – GUENASSIA Jean-Raoul – HALOPÉ Valérie – JACQUINOT Jean – JAMME Marie-Line – LAGARDE Antony – LANDAULT Thierry – MOIROUX-COTONIAN Catherine - PASSAVY Chloé – POCEVICIUTE-CAUSSAT Ruta – SALOMON Laurent – SIGNORET Jean-Claude – TOURNEBIZE Vincent – TOUBLANC JP-Mary – NOSJEAN Mathilde – DECROIX Rose-Marie – VALEZI Sandrine

Excusés : LAGARDE Anthony – SALOMON Laurent – HALOPE Valérie – GUENASSIA Jean Raoul – CLAQUIN Agathe – COUPRY Sylvie

Pouvoirs à : A.LAGARDE à Denis Caussat – A.CLAQUIN à Chloé Passavy – V.HALOPE à Jean Claude Signoret – JR GUENASSIA à Vincent Tournebize – L.SALOMON à Catherine Moiroux Cottonian – S.COUPRY à Jean Jacquinot

Invités :

Présidents des associations du Collectif : DAMPIERRE Stéphane - BERTAUD Nathalie – BIGNON Audrey – DESCOMBES Blandine - LOYNET TARDY Hélène – ATGER Eliane – TRINQUAND Marie-Lucie – NADEAU Isabelle – SOBCZAK Caroline – CHOLÉ Françoise – DURIEZ Philippe – LOIREAU Flore – RACINE Florence – BRAULT Isabelle – DURR Corinne – FEZZOLI Sylvain – AUREJAC Cécile - FIOL Léonora – PICHOT Benjamin - MAERE Bob – PAUL Caroline – SCHURRER Chantal

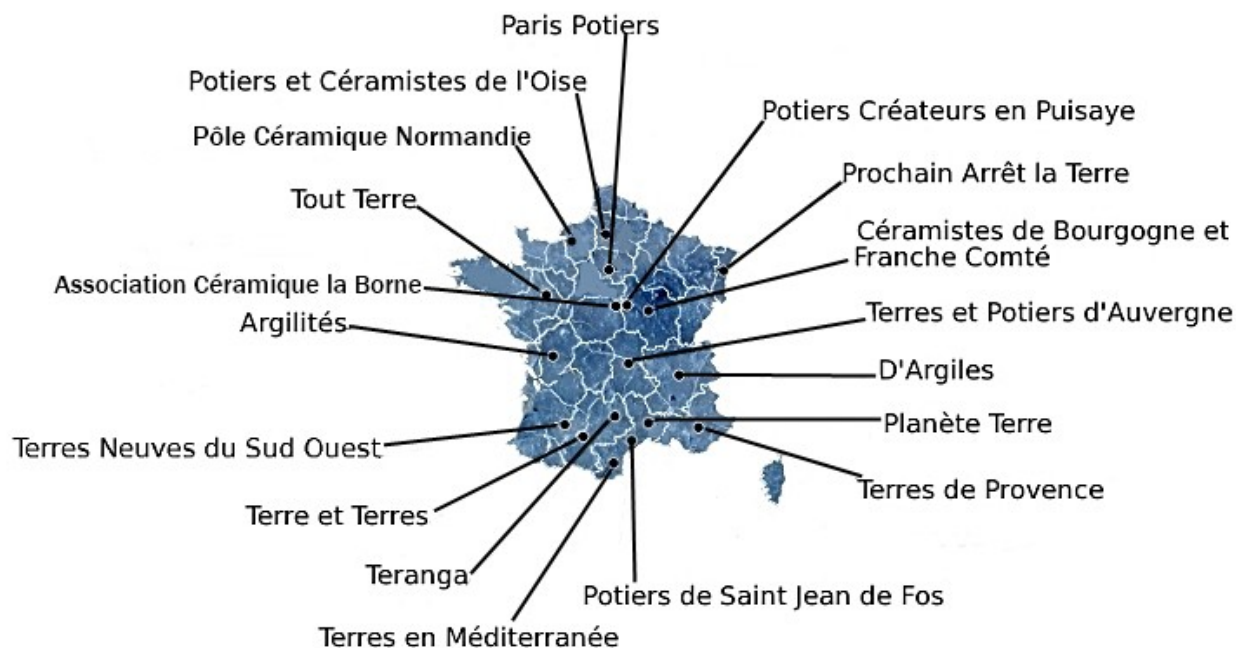
Représentante Terre de Solidarité : CHARPAIL Marie-Pierre

Représentantes des commissions en dehors du CA : BOULANGER Karine – COLOMBEL Nathalie

Représentante Ateliers d'Art de France : Chantal LUMINEAU

Association des Potiers de Saint Jean de Fos : Nathalie COLOMBEL– Lydie CARBOU

Association Terres en Méditerranée : Chantal LAFONT



ACLB	Jean Jacquinot
APCP	
ARGILITÉS	Jean-Pierre-Mary Toublanc
PARIS POTIERS	
TERRES EN MEDITERANNÉE	Ruta Poceviciuté Causat
D'ARGILES	Padou de Sève Davy Vincent Tournebize
PLANÈTE TERRE	Denis Causat
CERAMISTES DE BOURGOGNE FRANCHE-CONTE ...	
POTIERS DE L'OISE	
POTIERS DE ST JEAN DE FOS	Catherine Moiroux Cottonian
TERANGA	
TOUT TERRE	
TPA	Chloé Passavy
TERRES DE PROVENCE	Jean-Claude Signoret Alain Cavin
TERRE ET TERRES	Pascal Goeffroy
PROCHAIN ARRET LA TERRE	Thierry Landault
TNSO	David Anquetil

ACCUEIL

Chloé remercie les personnes présentes, ainsi que les représentants de l'Association « Potiers de St Jean de Fos » et « Terres en Méditerranée » pour l'organisation des 2 jours.
Jean JACQUINOT demande s'il est possible d'enregistrer les débats de l'AG.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (première partie)

Mardi 6 novembre – 13H30

ouverture de l' A.G. par Chloé PASSAVY, présidente du Collectif national des Céramistes

Vérification du quorum

Rappel : Le quorum est atteint lorsque la moitié plus 1 des représentants sont présents.
Le quorum est atteint : sur 31 délégués - 13 membres du CA présents et 6 pouvoirs.

Tour de table : présentation des présents

Catherine Moiroux-Cotonian – Chloé Passavy – Denis Caussat – Vincent Tournebize – David Anquetil – Thierry Landault – Chantal Luminaux – Alain Cavin – Jean-Claude Signoret – Padou de Sève Davy – Marie-Pierre Charpail – Jean-Pierre-Mary Toutblanc – Jean Jacquinot – Pascal Goeffroy – Nathalie Colombel – Ruta Pocevičiūtė – Karine Boulanger – Chantal Lafont -Lydie Carbou

Présentation de l'association « Potiers de Saint Jean de Fos »

Catherine MOIROUX COTONIAN nous présente l'association « Potiers de Saint Jean de Fos » qui fêtera ses 20 ans l'année prochaine.

Cette association de l'Hérault compte 15 membres céramistes. Ses actions sont l'organisation du Marché des Potiers « Terre Vivante », Festibol, et la braderie des potiers. Elle participe également au JNC ainsi qu'aux JEMA.

Depuis 2 ans, elle a aussi créé un atelier de recherche avec Loul COMBRES, afin de travailler ensemble sur des thèmes (claustras, luminaires ...) et de proposer l'aboutissement du travail lors d'expositions (Ob'Art Montpellier et projet de faire Maison & Objets l'année prochaine), Le projet de soumettre une demande de subvention aux fonds européens pour le financement de cet atelier est en cours. Des participants extérieurs sont les bienvenus également.

Présentation de l'association « Terres en Méditerranée »

Ruta POCEVICIUTE CAUSSAT présente l'association « TeM », qui compte cette année 53 membres. Elle organise le marché de Montbazin, soutient le marché de Marseillan et tous les marchés de la région avec ses supports de communication. L'association a travaillé en collaboration avec les Potiers de Saint Jean de Fos pour organiser un Festibol dans le Gard. Et a organisé plusieurs expositions des membres de l'association. Il s'agit de l'ancienne association régionale ACLR, qui fut un des membres fondateurs du CNC.

Lecture de l'ordre du jour

- ▶ RAPPORT MORAL
- ▶ RAPPORT FINANCIER
- ▶ BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS :
 - Journées Nationales de la Céramique
 - Enquête Marchés de Potiers
 - Calendrier
 - Communication + Site Internet
 - Besoin du CNC
- ▶ TERRE DE SOLIDARITÉ
 - Bilan de l'année écoulée
- ▶ PARTENARIAT AVEC AAF
- ▶ TRAVAUX ET PROJETS
 - Normes alimentaires
 - carte interactive
 - carte de vœux et kit de communication
 - Boîte à outil pour les organisateurs d'événements céramiques
 - Représentativité du CNC
 - Fiche de poste du délégué
- ▶ QUESTIONS DIVERSES
 - Cotisation TdS
- ▶ RENOUVELLEMENT DU BUREAU
 - Vice président (fin de mandat de Denis Causat)
 - Trésorière (fin de mandat de Catherine Moiroux Cotonian)
 - Secrétaire (démission Agathe Claquin)
- ▶ PROGRAMMATION DATE AG 2019

CONCLUSION

RAPPORTS

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chloé PASSAVY, présidente du CNC rappelle que le bureau s'est réuni cette année 2 fois physiquement (à Paris et à St Jean de Fos) et 3 fois de façon dématérialisée via Skype.

Chloé a également rencontré AAF 3 fois afin de renforcer le dialogue et les axes de partenariat et a assisté à l'AG de Terre de Solidarité. Les membres du bureau ont assisté à 7 AG d'associations membres.

Les actions 2018 qui ont fonctionné, grâce notamment au travail des commissions :

- l'étude faite sur les marchés potiers
- les Journées Nationales de la Céramique
- l'édition du calendrier national des marchés de potiers
- les relations institutionnelles

Les actions qui ont moins bien fonctionné :

- la recherche de nouveaux partenariats et subventions
- les nouveaux projets
- la communication

2 commissions n'ont pas travaillé sur leurs projets : la commission besoins du CNC et la commission communication. Chloé précise que le bureau ne peut pas prendre le relais de toutes les commissions.

« On voit bien que ce qui avance, c'est grâce aux commissions fonctionnelles. Le Bureau a suivi les actions en cours, mais déjà fragilisé par sa petite taille (5 personnes), il a été assez déstabilisé

par la démission d'Agathe CLAQUIN (élue pour le poste de secrétaire lors de l'AG 2017). Il a été difficile de bien communiquer car il a fallu reprendre le poste au pied-levé (Denis CAUSSAT, vice-président a fait le travail).

Cette année, le bureau a continué son travail sur le lien, entre céramistes, entre régions, au niveau national. Ce lien entre nous, c'est la raison d'être, le fondement du Collectif, et le noyau dur de son action, et nous devrions le mettre davantage en valeur.

Le bureau souhaiterait une relève motivée pour continuer la mission de fédération souhaitée par près de 700 professionnels. »

Vote du rapport moral : pour à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER pour l'exercice 2018 (Cf annexes 1-2-3)

Le bilan financier est présenté par Catherine MOIROUX COTONIAN

Dépenses

Calendrier + enquête : 17 000 €

Frais de l'AG : 5 000 €

Frais de déplacement du bureau : 2 000 €

JNC : 450 € (sans aucune aide)

Divers : avocat pour les normes alimentaires : 720 €

Recettes

Calendrier : 13 300 €

AAF : 2 000 €

Cotisation au Collectif : 735 adhérents : 4 900 € environ

Le marché de Saint-Leu a demandé des panneaux : 800 €

Résultat : - 4 350 € pas d'équilibre à l'année

Trésorerie (liquidités en banque) : 21 000 €

Catherine précise qu'il faut 20 000 € en caisse en début d'année, pour payer notamment le calendrier qui est réglé au mois de mars. En 2020, Catherine signale que le CNC sera dans le rouge dès le mois de mai : d'où l'urgence de trouver des partenaires financiers.

Dans le prévisionnel il était convenu d'allouer une enveloppe de 3 000 € pour les grands projets du CNC.

Il serait souhaitable d'encaisser les règlements pour le calendrier avant la saison des marchés, dès le mois de février. Mais cela semble très difficile à faire compte tenu du fait que certains marchés ne connaissent pas encore le nombre de participants exacts.

Beaucoup d'interventions des membres du CA pour trouver des solutions :

>Jean : propose de demander à l'imprimeur du calendrier un échéancier de règlement pour cette année 2019.

>Ruta : suggère de demander aux associations de payer les frais de déplacement à l'AG

>Alain : demande de combien est le déficit en mai 2020 →réponse : - 4 000 €

A quelle échéance il n'y aura plus de possibilité de combler le déficit si le CNC ne trouve pas des fonds supplémentaires pour continuer de travailler comme avant →réponse : mars 2021

Quelle serait la stratégie et le prévisionnel pour un équilibre des comptes →réponse : il faudrait augmenter les cotisations de 5 €.

Catherine explique que la trésorerie actuelle est saine mais qu'il faut vraiment être attentif à cause de ce souci d'équilibre en début d'année civile.

Vote du bilan financier : POUR à l'unanimité

Catherine clôture son intervention par l'annonce de sa démission après 10 ans de poste en tant que trésorière. Elle a mis tous les comptes sur Excel pour faciliter le travail du futur trésorier.

Alain demande si nous débattons du prévisionnel.

En réponse, Chloé résume et clôture les débats : il faut demander un échelonnement du calendrier en 1ère proposition - Se tourner éventuellement vers des structures qui proposent des prêts à taux 0 aux associations - Proposer aux associations de décharger le CNC des frais de déplacement à l'AG et autres réunions - Garder en mémoire une augmentation des cotisations du CNC.

Les débats sur les finances reprennent :

Les membres du CA soulèvent le cas de Terre de Solidarité : co-subventionné par AAF et le CNC. AAF ne fait pas payer de cotisations à chacun de ses adhérents, mais donne une enveloppe proportionnelle au nombre de ses adhérents. La notion de « double cotisation » est donc caduque.

> Ruta : soulève un problème : AAF devait verser 15 000 euros à TdS ? Mais il n'y a pas eu de versement sur le compte cette année ?

Chantal (représentante AAF) : AAF provisionne mais ne verse pas les fonds si la trésorerie ne le nécessite pas.

Ruta : pourquoi le CNC ne ferait pas de même ?

> David : il suggère que la solution au déficit du mois de mai serait de demander aux organisateurs de marché de régler le CNC dès l'inscription au Calendrier (Catherine confirme qu'elle le demande déjà depuis cette année, mais c'est assez compliqué)

> Ruta : elle soulève un autre problème => sur certains marchés, il semble qu'il y ait une forme de dissimulation du nombre réel de potiers participants, donc un manque à gagner pour le CNC.

Denis confirme cette information et demande à tous d'être très vigilant sur ce point.

> Jean propose de mutualiser les frais de l'AG. Cela peut-être un moyen de réveiller les consciences sur les difficultés du CNC (les 4 000 € de déficit représentent les dépenses de l'AG), car beaucoup de petites associations ne peuvent pas supporter les coûts de transport de l'AG du CNC.

> Denis rappelle qu'il y a beaucoup de céramistes indépendants qui demandent s'il est possible d'adhérer individuellement

Padou : il n'y a pas d'associations dans toutes les régions, il faut pouvoir accueillir ces potiers qui ne veulent pas forcément adhérer à une association régionale.

Statutairement, il faut une association adhérente au CNC pour les accueillir, il n'est pas possible de mélanger comme AAF des membres unique et des groupements.

Question diverses

Il existe également des marchés isolés qui aimeraient adhérer : Chloé informe qu'ils peuvent adhérer en tant que membres associés.

L'augmentation des cotisations est rediscutée :

>Padou : souligne que les cotisations sont déjà élevées pour certains adhérents qui ont en plus dans leurs associations en interne leur caisse de solidarité, leur propre calendrier.

>David : il n'est pas possible de les convaincre de payer plus le CNC alors que les marchés augmentent aussi leurs tarifs

>Alain : il y a un problème de communication : le CNC est sensé travailler avec les professionnels mais la trésorerie du CNC est ridicule par rapport à une entreprise individuelle.

Il faut faire prendre conscience aux professionnels **le pourquoi du CNC, les potiers ne savent pas qu'ils sont partie intégrante du collectif et qu'ils le constituent**

>Jean : propose un moment festif et incarné pour partager.

>Catherine propose un colloque à l'image d'un ancien événement ayant eu beaucoup de succès

>Pascal : les céramistes américains sont réunis dans une association nationale individuellement et organisent un congrès avec 3000 personnes (l'adhérent sait pourquoi il dépense sa cotisation, chacun est concernés en tant que personne)

>Chantal Lumineau : la porte est toujours ouverte pour subventions de la part de AAF pour répondre en parti au manque de subvention

Chacun des membres du CA note un phénomène de crise associative, difficulté générale de trouver des nouveaux membres et surtout des adhérents qui s'impliquent dans les responsabilités d'un bureau.

Chloé PASSAVY conclut en confirmant que tous les délégués du CNC doivent encore travailler sur le lien entre les professionnels et le CNC.

BILAN DES COMMISSIONS

COMMISSION JNC 2018

Denis Caussat (Planète Terre) – Nathalie Colombel (Potiers de St Jean de Fos) – Hélène Loynet Tardy (D'Argiles) – Karine Boulanger (prestataire)

Il s'agit d'une manifestation organisée tous les 2 ans pour proposer des événements gratuits au niveau national. Le CNC propose des outils à tous les potiers (pas que les adhérents) et chacun est libre de faire ce qu'il veut, soit seul soit regroupé.

Le travail de la commission s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Il y a eu moins de retour et de réponses cette année qu'il y a 2 ans, toutefois on peut noter qu'il y a plus de gros événements regroupés qu'en 2016, où il y avait eu beaucoup plus de petits ateliers répartis partout en France.

Le CNC n'a pas reçu de subvention de la part d'AAF, alors qu'il y a eu dépôt de dossier, chacun a donc fait avec ses propres moyens. Pas encore de remontées d'informations quant aux résultats de ces JNC.

Il y a eu 45 inscriptions dont la moitié des membres du Collectif et environ 200 céramistes participants.

Il faut commencer à travailler sur l'édition 2020 dès maintenant et pourquoi pas sur un grand projet commun (comme cela avait déjà été suggéré en 2017), éventuellement à La Borne en l'ouvrant encore à tous les potiers de France. Pour fédérer tout le monde dans un vrai projet commun, et fêter les 20 ans du Collectif.

COMMISSION CALENDRIER

Sara Susini – Valérie Halopé (Terres de Provence) – Jean Jacquinot (ACLB) – Thierry Landault (PALT) – Nicole Crestou (ACLB)

Tout s'est bien passé : il s'agit de faire et envoyer les calendriers.

La nouveauté 2018, il s'agissait de faire un concours photo pour réaliser la couverture du calendrier.

La photo a été choisie par vote, cependant le retour sur les réseaux sociaux (FB) n'a pas été très bon : il y a eu des commentaires désobligeants sur la photo et même sur le travail de la céramiste représenté => Faut-il refaire ce concours ? Non

>Catherine : suggère de reconduire le travail de Sara sur 2019

13 000€ pour le tout se découpant comme suit :

Sara : 2 320€ coordination du calendrier

Impression 116 000 exemplaires : 5 000 €

routage : 2 855€ + 2 400 €

graphiste : 715€

Le calendrier c'est : 143 marchés inscrits - 249 jours de marchés – entre 10 et 140 exposants par marché, soit 4797 places et 2398 exposants

A FAIRE :

- avancer la date d'envoi à mi-février
- Continuer à réduire les envois postaux
- Fournir des calendriers aux offices de tourisme
- Demander une distribution du calendrier avec les magazines AAF

CF : en annexe compte-rendu précis du travail réalisé sur le calendrier

Intervention des membres du CA

>Jean Claude Signoret : pourquoi ne pas demander des subventions venant des fournisseurs par exemple Ceradel ou Solargil ?

Il est souligné qu'il faut être prudent et demander à des partenaires dont on est sûr qu'ils soient cohérents avec l'esprit du CNC.

Vote pour engager des demandes de subventions cohérentes avec le calendrier

=> **POUR à l'unanimité**

La recherche de subventions est ajoutée aux missions de la commission calendrier

Vote pour valider tous les devis du calendrier :

=> **POUR à l'unanimité**

COMMISSION ENQUETE Marchés de Potiers

Jean-Claude Signoret (Terres de Provence) – Padou de Sève Davy (D'argiles) – Sara Susini – Mathilde de Nosjean (TPA) - Sara Susini prestataire

La commission fonctionne bien.

>Jean-Claude : prévient que Sara va peut-être s'arrêter car elle se lance dans le métier de céramiste (lui demander par conséquent d'organiser sa suite)

CF : en annexe compte-rendu complet de l'enquête

Cette enquête a été réalisée auprès des organisateurs inscrits au calendrier des marchés potiers du CNC. 70 % de réponses cette année contre 29 % l'année dernière.

- Poids économique : Entre 2001 - 2008 beaucoup moins de marchés potiers.

Le vieillissement des organisateurs peut expliquer ce phénomène. Quelques cas d'organisateur ne souhaitant plus apparaître sur le calendrier.

- On constate que certains endroits pourraient accueillir des marchés => encouragement et soutien pour la création de marchés dans ces secteurs ?

- Certains marchés non-inscrits mais inscrits sur le calendrier d'Argiles ont bien voulu participer à l'enquête. Padou demande s'il est possible de remonter des infos sur d'autres marchés.

- Certains marchés de 2 jours sont passés à 1 journée, compte tenu du CA qui baisse

LES CHIFFRES : CA global sur les marchés enquêtés : 2 923 702 €

CA par marché 32 000 € - CA par jour : 19 172 € - CA par place : 915 € (indifféremment du nombre de jours)

Padou : La connaissance de ces chiffres permet aux organisateurs de marchés de compléter leurs dossiers lorsqu'ils vont voir les collectivités locales et présenter leur projet.

On constate qu'il y a peu de baisse de CA sur les marchés.

► Investissement et financement :

prix du stand : 11,5 %

communication : 10 %

organisation : 24 %

► Zone d'implantation des marchés :

54 % en zone rural

48 % en zone touristique

Déficit en zone urbaine (difficultés de bloquer des espaces pour les marchés)

► Production représentée : Terres vernissée – Porcelaine – Raku – Grès, les autres techniques sont très peu représentées.

► Travail sur l'évolution du nombre de places proposées :

2005 => 6500 places – 2300 exposants

2018 => 4800 places – 2400 exposants

Très peu de place => beaucoup de refus sur chaque marché => selon les chiffres il n'y a que 2 places de marchés par an par exposant

il y a 10 – 15 ans, les organisateurs ne trouvaient pas assez d'exposants

le marché est le canal de vente privilégié pour les potiers => Il y aurait une enquête à faire auprès des potiers pour savoir quels autres canaux de distribution sont utilisés pour vendre leur production.

> Padou aimerait faire une enquête globale auprès des potiers : comment se répartit le CA des potiers. Alain fait remarquer que les marchés représentent moins de 50 % du CA.

Pascal propose donc que le CNC se tourne aussi vers les autres canaux de vente.

Jean Claude propose que AAF fasse une enquête de leur côté pour une analyse fine des différents canaux de diffusion pour renseigner les jeunes céramistes

> Le travail des bénévoles : 4 962 h de bénévolats sur 63 marchés

>Padou : il faut aider les organisateurs a comptabiliser les heures de bénévolat et leur faire prendre conscience que c'est un atout lors des demandes de subvention auprès des institutions, une valeur ajoutée importante.

>Retour du questionnaire remis par l'équipe précédente aux organisateurs de marchés :

Améliorations proposées :

- Mieux répertorier les marchés par mois et par région
- Indiquer l'adresse Facebook
- Le diffuser plus tôt
- Utilité du calendrier : il contribue à la notoriété des céramistes

>Padou : demande s'il est possible de trouver une nouvelle personne dans la commission qui serait très statisticien pour faire une analyse poussée de chiffres et suggère de transmettre à AAF l'enquête.

>Denis : souligne que c'est un très bon outil de travail qu'il faut reconduire tous les ans pour qu'il ait une valeur, cependant il faut absolument trouver une aide financière pour régler la facture de Sara de 2 300 €.

La commission doit également trouver des subventions pour financer cette enquête (AAF peut-être sollicité selon Chantal), le CNC peut également se tourner vers la Chambre des Métiers Nationale.

>Jean Claude : suggère que si l'enquête a une utilité auprès des organisateurs de marchés, il serait possible de leur demander une partie du financement ?

Vote pour une reconduction de la commission et du travail rémunéré de Sara :

=> **POUR à l'unanimité**

Vote pour que le travail soit diffusé :

=> **POUR à l'unanimité**

L'enquête devra être diffusée aux AG de chaque association

COMMISSION COMMUNICATION

Réalisation de la carte de vœux

Pas de retour du travail effectué par les membres de la commission

COMMISSION BESOIN DU CNC

La commission n'a pas donné suite sur le travail à effectuer

La commission doit être redéfinie, par exemple en Commission Subventions

COMMISSION RÔLE DU DELEGUE

Le travail a été réalisé : cf le document « fiche de poste délégué » envoyé avec la convocation à l'AG

Coupure 16h45
Reprise 17h

PARTENARIAT AAF

Présentation par Chantal Lumineau

1500 adhérents dans tous les domaines des métiers d'art. Les AAF travaillent sur les accords de branches.

Le gouvernement veut réduire le nombre de branches professionnelles et les nouvelles directions de celui-ci sont que le ministère de l'industrie veut récupérer les métiers d'art, notamment en ce qui concerne les formations professionnelles. On voit également apparaître de nouvelles formations qui justifient cela : le numérique et les imprimantes 3D. D'autres discussions sont engagées pour passer les CAP en 1 an !

Le CNC et les AAF veulent renforcer leurs liens. Chloé les a rencontrés et les AAF ont souligné le problème de communication du CNC qui n'est pas assez performant sur ce point. Un seul partenaire ne peut être suffisant pour une association regroupant tant de professionnels.

Chloé évoque une adhésion à l'UNMA (Union National des Métiers d'Art) :

- ce qu'apporte le CNC : l'expérience des ateliers, le maillage territorial.
- ce qu'apporte l'UNMA : un rapport des conversations au niveau de l'État et de l'Europe sur les métiers d'art ; une représentation au sujet des conventions collectives ; des liens avec d'autres associations et syndicats de professionnels des métiers d'art.

Adhérer à l'UNMA, c'est se donner une possibilité de représentation en termes de branche de métier auprès des institutions. C'est encore une manière de se fédérer pour pouvoir prendre la parole auprès des institutions.

Il faut payer une cotisation : question soumise au vote

VOTE => 5 abstentions 14 voix POUR

En aparté, Chloé explique qu'une personne de TPA a participé au congrès du NCECA l'organisation professionnelle des céramistes américains: le Collectif pourrait intervenir pour proposer des stages, des échanges.

>Chantal explique que les AAF ont fait une enquête sur les statuts les plus intéressants pour les céramistes, il faut donc se rapprocher d'eux pour obtenir les résultats. Il se pose également au sein d'AAF la question des retraites.

TERRE DE SOLIDARITE

Présentation par Marie-Pierre CHARPAIL, secrétaire de TdS

TdS est présidé alternativement tous les 2 ans par le CNC puis par AAF.

Depuis 2016 c'est Aude Tahon, Présidente d'AAF qui préside TdS.

Statutairement, la trésorerie est assurée par AAF, le secrétariat par le CNC

Le CA est composé de 8 délégués titulaires (et 4 délégués suppléants) : 4 du CNC – 4 de AAF

Il existe un problème de surcharge de travail pour la double présidence.

Exercice 2016-2017 : 10 dossiers – 6 dossier traités – 4 dossiers acceptés

Exercice 2017-2018 : pas de dossiers traités. 1 prêt sans intérêt sur exercice 2018 (mais des fonds ont été utilisés pour l'exercice de l'année)

Plusieurs commissions : commission technique - commission indépendante (personnes qui ont l'expérience de TDS)

2017-2018 : au moment de l'AG de TDS, il y a eu un souci de représentation du CNC : chaque association doit avoir un représentant de TDS, la question se pose de savoir qui sera présent pour ensuite être élu au CA.

Actuellement : Marie-Pierre - François Fresnay - Catherine Leduc - Frederique Eyraud - Ruta Poceviutė et Hélène Jousse - Sébastien Rouant ne s'est jamais manifesté.

Réunion de bureau du CNC en février 2018 qui demandait aux présidents d'association de désigner les représentant de TdS => peu de réponses

>Chloé : il faut acter chaque année la liste des personnes qui sont inscrites sur les tableaux remis par les Associations.

>Catherine demande si les autres métiers adhérents à AAF connaissent Terre de Solidarité ?, car ils y ont droit. Chez AAF pas de communication lisible... Chantal Lumineau (d'AAF) répond que cela fonctionne avec le bouche à oreille.

Quel est le montant d'argent disponible en caisse ? Car le problème du provisionnement de AAF revient dans les débats.

>Alain précise que **statutairement il doit y avoir les cotisations du CNC et de AAF**. Dans les faits, pour 2018, les fonds ne sont venus que du CNC puisque la somme due d'AAF de 15 000 €, n'a pas été versée sur le compte de TdS ?. Et il en a été de même pour 2017, pas de versement d'AAF ?

>Padou demande si le CNC doit obligatoirement verser aussi ou si on peut prévoir un provisionnement, compte tenu des difficultés financières du Collectif.

Statutairement, c'est obligatoire, il doit donc y avoir un rappel à l'ordre aux AAF car **il y a un manquement aux statuts**.

Si le CNC veut demander à surseoir aux versements pendant un temps, il faut poser la question en AG de TdS et modifier les statuts, cela ne se décide pas unilatéralement.

TdS est un outil fédérateur qui a longtemps aidé les céramistes en difficulté : il faut mieux communiquer sur son rôle, pour que tous puissent en profiter en cas de besoin. Les délégués du CNC feront le travail de rappel auprès des adhérents des associations. Car par exemple, un atelier dans les Landes a préféré faire un appel sur Ulule (financement participatif) plutôt que TdS.

>Chloé informe que la question sur l'état de trésorerie de TdS a été posée à Nicolas Darras (directeur financier des AAF) qui a répondu que la trésorerie était largement suffisante.

>Chantal précise qu'au sein d'AAF il y a une commission solidarité qui aide à la compréhension des problèmes et accompagne les demandeurs (c'est souvent des problèmes de statuts).

>Chloé propose pour conclure de soumettre à l'AG les questions suivantes : que fait-on avec les 2 années de non-versement de AAF et peut-on surseoir à ces versements?

VOTE : le CNC doit honorer ses versements comme prévu aux statuts => POUR à l'Unanimité

(Mais un courrier va être rédigé pour demander aux AAF une explication et faire un rappel aux statuts, donc au règlement des cotisations de AAF)

Ruta rappelle enfin les chiffres de TdS : 43 000€ sur le compte en 2016
2017 : 42 000 €
2018 : 41 000 €

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Denis Caussat et Catherine Moiroux Cotonian sont en fin de mandat.
Il y a aussi un poste de secrétaire à renouveler.

Chloé propose de clôturer les débats pour cette journée, que chacun réfléchisse aux postes à pourvoir et de reprendre le lendemain.

fin de séance : 19h

<p style="text-align: center;">ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (2ème partie) Mercredi 7 novembre – 9h ré-ouverture de l' A.G.</p>
--

Quorum : Padou de Seve Davy absente donne son pouvoir à David Anquetil – une voix votante en moins

11 délégués présents sur 31 - 7 pouvoirs : le quorum est atteint

ACTIONS ET PROJETS

NORMES ALIMENTAIRES

Le travail suit son cours : réalisation du courrier de l'avocat à présenter lors des contrôles sur les marchés par la DGCCRF. Cet outil est très efficace car depuis quelques temps il n'y a plus de contrôle suite à la présentation de ce document.

Il faut continuer le travail car les produits contrôlés vont passer de 3 ou 4 à une vingtaine d'éléments minéraux (le fer, l'aluminium, le cuivre, le silicium, ...)

Philippe CONDAMIN et son groupe travaillent dessus.

>Thierry Landault propose de se lier avec d'autres corporations qui ont les mêmes soucis.

>Denis rappelle que notre réseau CNC et les AAF collaborent très bien sur cette question.

COMMISSION SUBVENTION & PARTENARIAT

Chloé, Vincent, Thierry et David (par le biais de la vente des panneaux)

>David Anquetil : dans le cas de recherche de financement il faut intégrer la commercialisation des panneaux didactiques. Il faut mettre en place une offre cohérente avec plusieurs formats proposés et la proposer à tous les marchés de potiers + musées + maison de potiers + écoles

David est missionné pour la recherche de clients éventuels.

David se rapprochera de Karine BOULANGER pour l'impression des différents supports

Propriété des fichiers ? Demande auprès de François Junot

>Chloé : le logo du CNC doit être posé sur toutes les communications des associations : un partenariat n'est pas que financier, il est aussi dans l'humain et dans les actions d'inter-communication

(en aparté : il faut lister les dates de toutes les AG et en informer les autres associations pour des échanges)

>Ruta : demande s' il n'y a pas possibilité de chercher des fonds européens, car elle confirme qu'il y a des fonds donnés pour des corporations de céramistes dans d'autres pays.

Projet discuté la veille : chercher de potentiels partenariats avec d'autres institutions ou associations notamment à l'étranger (UNMA, NCECA National Council on Education for the Ceramic Arts, Académie Internationale de la Céramique, Club des Céramophiles...)

COMMISSION « Rôle du délégué ? »

Le travail a été fait, pas besoin de reconduire cette commission.

COMMISSION JNC

Commission ouverte tout le temps pour gérer d'éventuels projets d'envergure.

Denis doit faire un compte-rendu des JNC 2018

Nathalie COLOMBEL est d'accord pour continuer sur la commission, Hélène LOYNET-TARDY doit confirmer.

>Jean Claude: pour les prochaines JNC 2020 peut-on faire une grande manifestation organisée totalement par le CNC (se baser sur un travail fait il y a 10 ans : proposition de la région Auvergne pour organiser une université de la céramique = Alain a tous les documents)

>Jean : Peut-on faire les JNC en même temps que les Grands Feux de la Borne ?

L'idée de refaire un grand événement à la Borne (siège social de l'association) pour fêter les 20 ans du CNC est avancée

>Ruta propose de demander aux associations de préparer des expositions qui les représenteraient (travail sur 2 ans)

Jean doit donc demander l'autorisation à la Borne.

Jean-Claude, Alain, et Jean s'ajoutent à la commission

Actions pour la commission :

1- collecte des résultats

2- préparation des projets

3- désigner des référents par association pour le projet de la Borne

Vote pour ce projet => POUR à l'unanimité

COMMISSION MARCHE POTIERS

David peut travailler avec cette commission avec Padou, Mathilde, Jean-Claude et Sara

>David : il faut faire un rappel aux associations pour faire de la veille dans le respect de la charte des marchés potiers et aller sur les marchés pour les accompagner, c'est le rôle du délégué.

>Denis rappelle qu'il y a déjà une validation de chaque marché sur le calendrier

>Pascal : il y a un problème des associations régionales, sur certaines région il y a plusieurs associations qui chacune gère son marché : Est-ce que le CNC ne peut pas prendre le relais => la charte est nationale, donc les délégués ont la responsabilité d'accompagner les marchés. Tous les délégués doivent pouvoir faire une veille nationale

COMMISSION CALENDRIER

Sara (référente) - Jean - - Thierry - Nicole Crestou et Valérie Halopé (à confirmer)

Principalement travail de routage : envoi mi-février

>Pascal : demande à Dany Young ou Otto Linder de faire un dessin pour la couverture avant les vacances de Noël : date arrêtée au 20 décembre

COMMISSION COMMUNICATION

Chloé – Ruta – Karine

Établissement carte de vœux et de la plaquette sur le collectif.

A ajouter :

Y a-t'il possibilité de faire un lancement du calendrier avec des journalistes pendant une exposition à la mi-février, au Couvent de Treigny par exemple ?

La mission « Lancement du Calendrier » est ajoutée aux missions de la commission calendrier, en lien avec la commission communication.

QUESTIONS DIVERSES pour les actions futures

>Vincent : question importante = **la création d'une association pour incorporer les potiers isolés**

Y aurait-il une personne qui serait volontaire pour prendre le projet et prendre la présidence ?
Il y a un manque pour ces personnes qui ne veulent pas adhérer à une association régionale loin de chez eux, Il y beaucoup de potiers qui aimeraient avoir un lien avec des professionnels

>JC : pourquoi ne pas leur proposer d'adhérer à TOUT TERRE qui avait cette vocation?

>Jean : *Il faut lister les demandes individuelles avec motivations personnelles et prendre contact avec TOUT TERRE pour connaître leurs modalités d'accueil* → Cette mission revient au bureau

>Catherine : Carte interactive de la Céramique (tous les lieux : musées, écoles, cafés, boutiques...)

Les délégués doivent récupérer toutes les infos sur leur territoire.

AAF a le projet de reprendre le guide de la céramique (le CNC souhaite un partenariat sur ce projet)

> Rédaction d'une fiche association = le CNC a besoin d'informations sur les associations et leur fonctionnement, pour tout centraliser et pour faciliter le renouvellement de ces informations, notamment lors des AG. Ce travail doit être actualisé tous les ans par les délégués, et transmis au bureau du Collectif.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Débat autour des rôles et des candidatures, car personne ne se présente pour prendre les postes.
Rôle de la secrétaire : CR AG + prise de renseignements des adhérents + gestion boîte mails + communication aux membres des infos + modification du CA

Il faut réaliser des fiches de poste, des groupes de travail, des commissions afin d'aider les associations à trouver d'autres délégués et d'expliquer le travail de chacun.

>Thierry : propose sa candidature au poste de trésorier à partir de fin juin car il a des obligations avant

>Karine : se propose pour un poste de secrétaire en sous-traitance, pour seconder le secrétaire dans sa tâche

>Chloé : propose de prendre des sous-traitants pour faire le secrétariat et la trésorerie. Le CNC pourrait professionnaliser son organisation.

Proposition d'une AG Extraordinaire fin mars après les différentes AG des associations pour remettre en question l'existence du CNC

Vote d'intention pour les postes de sous-traitance => 18 POUR – 1 contre

Chloé demande le vote pour l'organisation d'une AG Extraordinaire avec à l'ordre du jour :

-La composition d'un nouveau bureau

-La dissolution du CNC si le bureau ne peut être nommé

Rappel des statuts pour la composition du bureau a minima : Président – 2 vice-présidents – trésorier – secrétaire

Vote : pas de modification du nombre des membres du bureau : => 11 POUR - 8 abstentions

>Pascal : il faut que chaque délégué fasse un travail de sensibilisation lors des AG : il faut les sensibiliser sur le projet des 20 ans , le calendrier et TdS ... et mobiliser également les suppléants qui ne font pas le travail, il n'y a pas de relais.

Il faut faire tout de même le calendrier cette année même s'il s'agit de la dernière action du CNC

>David : l'information existe sur le CNC mais les personnes qui n'assistent pas à l'AG ne peuvent pas être sensibles aux actions du CNC et à ce qu'il représente. Il propose de refaire un CNC avec

les outils donnés par les adhérents, leurs envies, etc... => Pascal propose de faire un questionnaire avec les bonnes questions pour discuter des envies de chacun lors de l'AG extraordinaire.

Vote : qui est favorable pour l'organisation d'une AG extraordinaire début janvier ou après les AG au mois de mars ? => 11 POUR janvier - 8 pour mars

Une AG extraordinaire sera donc convoquée le 8 janvier 2019 à Saint Jean de Fos (Hérault)

>Jean Claude pose une question de procédure : au **début de cette AG il faudra demander une souplesse au calendrier pour ouvrir les élections aux non délégués le temps des votes en AG d'associations.**

Contenu de la convocation :

- 1. Modification des statuts : pour ouvrir aux non délégués : Alain Cavin peut écrire une ligne pour cette modification, dérogation pour un délégué suppléant dans les petites associations*
- 2. Élection d'un nouveau bureau*
- 3. Dissolution de l'association si candidatures insuffisantes*

Vote : réélection du bureau jusqu'à l'AG extraordinaire => POUR à l'unanimité

Karine demande si elle continue à animer la page Facebook du CNC en précisant quelques chiffres : site internet + 30 % de fréquentation = entre 3000 et 6500 personnes par mois
Page Facebook : 159 000 personnes ont interagit avec la publication du calendrier (mais pas sur le côté négatif de l'image choisie) – 1500 personnes abonnées à la page

Vote : continuer le maintien d'une page Facebook => 15 POUR - 4 abstentions

Vote : continuer la mission rémunérée de Karine jusqu'au 8 janvier => POUR à l'unanimité

>Pour conclure Jean-Claude tient à remercier Chloé pour tout le travail qu'elle a effectué sur ce mandat, ainsi que Denis et Catherine

La séance est levée à 13H00

Composition du bureau jusqu'au 8 janvier :

Présidente : Chloé Passavy (TPA)

Vice-président : Denis Caussat (Planète Terre)

Vice-président : Vincent Tournebize (d'Argiles)

Trésorière : Catherine Cottonian-Moiroux (Potiers de St Jean de Fos)

Vice-trésorier : Thierry Landault (PALT)

CONSTITUTION DES COMMISSIONS

1. Commission calendrier

Sara Susini (Itinéraires Céramiques)

Jean Jacquinot (ACLB)

Thierry Landault (PALT)

Valérie Halopé (TDP) à confirmer

Nicole Crestou à confirmer

Missions : choix de la couverture, routage, réflexion/création événement lancement du calendrier

2. Commission Enquête Marchés de Potiers

Padou De Seve Davy (d'Argiles)

Mathilde Nosjean (TPA)

Jean-Claude Signoret (TDP)

Sara Susini (Itinéraires Céramiques)

Missions : renouvellement de l'enquête pour 2019

3. Commission JNC – 20 ans du CNC

Denis Caussat (Planète Terre)

Hélène Loynet Tardey (d'Argiles)

Nathalie Colombelle (St Jean de Fos)

Jean Jacquinot (ACLB)

Jean Claude Signoret (Terres de Provence)

Alain Cavin

Missions : Bilan des JNC 2018, prise de contact avec les Grands Feux de la Borne pour 2020, recherche d'un grand projet pour les 20ans du Collectif

2. Commission communication

Ruta Pocevicuté Caussat (Terres en Méditerranée)

Chloé Passavy (TPA)

Karine Boulanger (prestataire- Terres en Méditerranée)

Missions : carte de vœux et plaquette de présentation du CNC, suivi du site internet et de la page FB

7. Commission Subvention et partenariat

Chloé Passavy (TPA)

David Anquetil (TNSO)

Thierry Landault (PALT)

Vincent Tournebize (d'Argiles)

Missions : vérifier les modalités d'adhésion à l'UNMA, recherche d'autres partenaires, recherche de subventions, recherche d'outils complémentaires (devis sous-traitance, organismes de soutien...)

8. Vente des panneaux didactiques

David Anquetil (TNSO)

Missions : établir un mini catalogue de vente avec prix, faire passer l'info via le routage « institutionnel »

Résultat 2018 (sans TVA)

RESULTAT du 01/10/2017 au 31/10/2018

Poste	Libellé du poste	Montant	
DÉPENSES			
604	Etudes prestations (internet, graphiste)	1204,00	
605	Matériels, équipnts,,	0,00	
606	Fournitures administratives, poste	287,49	
616	Primes d'assurances	108,78	
618	Réunions (forums, expos...)	0,00	
619d	Frais deplcnt AG 2017	3487,67	Ss Total AG
619e	Frais AG repas hébergnt 2017	1563,26	5050,93
619f	Frais AG acompte hébergnt 2018	226,00	
620	Frais déplacnts autres du CN,C AAF, institutions..	912,95	
621	Déplacnts réunions CNC	1259,75	
623a	Graphiste affiche calendrier	850,00	
623	Enquête calendrier	1680,00	
623b	Gestion du calendrier	2240,00	
623c	Impression routage calendrier	11756,75	
623d	Calendrier pub revue	144,80	Ss Total calendrier
623e	Commission CNC calendrier	324,70	15316,25
621d	Commission communication CNC	0,00	
625c	Graphiste voeux	0,00	
625b	Impression cartes	139,20	
626	Télécoms	250,80	
627	Services bancaires et assimilés	20,00	
628	Cotisations (AAF, nom domaine)	175,00	
630	Journées Nat Céramiques	450,00	
632	Divers (avocat analyses, panneaux)	1044,00	
633	Cotisations TdS reversées	6056,00	
627bis	Régl. écart bancaire		
TOTAL DES DÉPENSES		34181,15	
RECETTES			
707000	Calendrier marchés potiers	13260,00	
709	Intérêts Bq N-1	133,36	
711000	Divers	800,00	
755000	Ateliers Arts de France partenariat	2000,00	
756000	Autres subventions	0,00	
700000	Cotisation CNC	4886,00	
701000	Cotisation TdS	6264,00	
700000b	Calendrier marchés solde N-1	2229,00	
756002	Cotisations CNC solde N-1	0,00	
709b	Régl. écart bancaire	259,00	
TOTAL DES RECETTES		29831,36	
RESULTAT		-4350	

Solde en banque (liquidités)	
Date	montant
FIN SEPT 2017	25450,00
FIN SEPT 2018 (liquidités)	21195,00

A venir (comptabilisé au 30 sept et non encore débité) sur le compte

21100

Collectif National des Céramistes - Prévisionnel 2019

DEPENSES (classe 6)	Montant €	RECETTES (classe 7)	Montant €
60. CHARGES		70. PRODUITS	
604. Prestations logistiques informat., nom domaine	1300	700 - Cotisations CNC 2018 (sur une base de 7€)	4500
605. Equipnt informatique logiciel	300	707 - Participat.des marchés au calendrier	13500
606. Fournitures administratives, poste	300		
616. Assurances	100	755 - Ateliers Art de France	
619. Frais Déplnt Organisation AG (hébergement, repas...)	4000	* Calendrier	2000
620. Frais de commissions déplncts institutions...	1300	* JNC	
621. Frais déplcnts réunions du CNC	1500	* Cartes céramiques	1000
622. Prestataire extérieur		* Etude toxicité	1000
623. Calendrier 2019	15500	756 - Autres partenaires (musées, écoles, revues...)	2000
625. Graphiste vœux	200	770 - Fonds propres CNC	4000
626. Télécoms	300		
628. Cotisations 2019 (AAF, nom domaine)	200		
630 . Journées Nationales de la Céramique (JNC)			
631. Participation projets diverses du CNC (book,cartes, toxicité)	3000		
TOTAL 6 - CHARGES	28000	TOTAL 7 - PRODUITS	28 000

8500